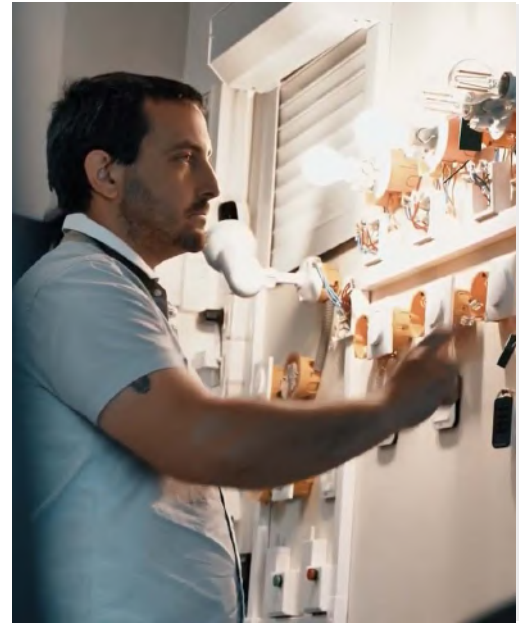
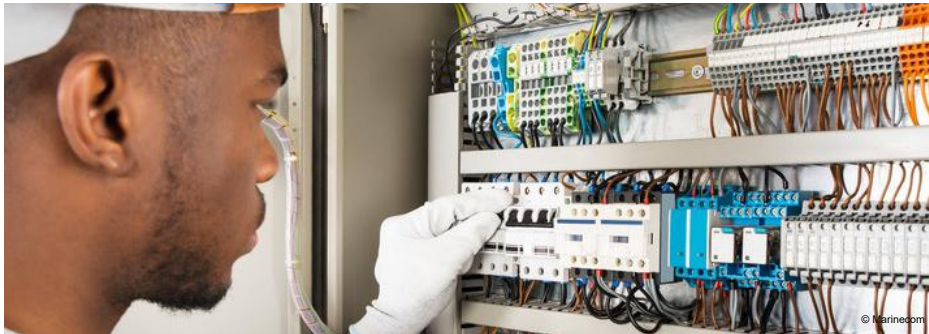


ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT



OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences nécessaires à l'obtention du **TP Electricien d'Équipement du Bâtiment** et à l'exercice de ce métier. Implanter, poser, et installer les matériels électriques. Câbler les tableaux et armoires électriques et les appareils de l'installation. Mettre les installations aux normes de sécurité électriques. Assurer la maintenance des installations électriques.

PUBLIC

Dans le cadre de la formation continue :

- Demandeur d'emploi
- Contrat de professionnalisation
- Plan de formation
- CPF

DURÉE

Entre 400 et 800 heures (périodes en entreprise incluses) selon les prérequis.

DATE

Plusieurs dates d'entrée possible dans l'année.
Nous contacter.

CONTACT

BTP CFA HESDIGNEUL

Tél : 03 21 10 38 38

BTP CFA ROUBAIX

Tél : 03 20 68 50 60

BTP CFA MARLY

Tél : 03 27 46 41 59

BTP CFA GRAVELINES

Tél : 03 59 91 78 92

BTP CFA MAUBEUGE

Tél : 03 62 43 99 01

PROGRAMME

- **CCP1 Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments :**
 - Réaliser l'installation des réseaux électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
 - Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
 - Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.
 - Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants.
 - Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.
- **CCP2 Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments :**
 - Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
 - Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
 - Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
 - Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.